

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE DE CONVOCATION**  
**1<sup>er</sup> DECEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois le 07 décembre à 19 heures 30, le Conseil municipal de Tourneville-sur-Mer légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sabrina REGNAULT, Maire.

**DATE D’AFFICHAGE**  
**1<sup>er</sup> DECEMBRE 2023**

Etaient présents : Madame REGNAULT Sabrina, Monsieur Jean-Benoît RAULT, Monsieur Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Monsieur Jean-Louis FERRE, Monsieur Pascal LEMAITRE, Madame Lynda LEVERD, Monsieur Serge JARDIN, Madame Catherine de la HOUGUE, Messieurs Denis MARTIN, François JOEL, Arnaud MAHE, Bernard GERARD, Mesdames Claire TANGY, Pascale DUVAL, Monsieur Mathias LEFRANC, Madame Elisabeth GREGOIRE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s): Mme Claudine BONHOMME qui donne procuration à Mme Sabrina REGNAULT.  
Mme Sophie LEFRANC qui donne procuration à M. Mathias LEFRANC.  
M. Fabien GESLOT qui donne procuration à Mme Elisabeth GREGOIRE.  
M. Xavier de WOILLEMONT qui donne procuration à M. Jean-Benoît RAULT.  
Mme Micheline CAVE qui donne procuration à M. Denis MARTIN.  
Mme Béatrice HEUVELINE qui donne procuration à M. Serge JARDIN.  
M. Didier LEGRAND qui donne procuration à M. Jean-Pierre LEVAVASSEUR.  
Mme Catherine de la HOUGUE qui donne procuration à Mme Claire TANGY.  
Mme Lydie LEBLOND

Absent(s) : M. Fabien QUESNEL, Mme Françoise LENOIR, Monsieur Emmanuel LECONTE.

Monsieur Serge JARDIN a été élu(e) secrétaire, conformément à l'article L. L2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Nombre de Conseillers**

**En exercice : 27**  
**Présents : 15**  
**Procurations : 08**  
**Votants : 23**

**DEL07122023/122**

**CONVENTION POUR LA REALISATION D’UN AUDIT ENERGETIQUE ET DE CONVERSION**  
**PAR LE SDEM 50**

Madame le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du programme ACTEE (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique) « Merisier », un programme soutient et accompagne les projets de mutualisation des actions d'efficacité énergétique des collectivités. Les lauréats du programme accompagnent leurs communes afin de massifier et d'optimiser les projets de rénovation énergétique en vue de la préservation et de l'amélioration du patrimoine bâti. Au terme du présent partenariat le SDEM 50, entend faire bénéficier la commune des aides pour la réalisation d'études ciblées de substitution de chauffage et d'audits énergétiques.

La commune avait fait le choix de réaliser cet audit sur les infrastructures présentes au camping les peupliers et de ce fait aura un reste à charge de la somme de 596.70 € TTC sur un cout total de 1999.00 € TTC, à verser au SDEM 50.

Ainsi informé, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- De verser au SDEM le reste à charge d'un montant de 596.70 €.
- Charge Madame le Maire à procéder au paiement de cette somme.

Ainsi fait et délibéré en séance

Les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

Le Maire,

Sabrina REGNAULT

Le secrétaire de séance,

Serge JARDIN